

# Résidence de création marionnettique

*Dossier de candidature*



Théâtre  
aux mains  
nues

2016

2017

# Le Théâtre aux Mains Nues

Le Théâtre aux Mains Nues est un théâtre d'art et d'essai dédié aux arts de la marionnette. Il est à la fois un lieu de création, une école de l'acteur-marionnettiste, un lieu de compagnonnage et d'accompagnement des compagnies. C'est un véritable laboratoire de recherche appliquée à la croisée des arts marionnettiques et des arts associés.

Disposant de deux plateaux qu'il partage entre son activité de diffusion, de formation et d'accompagnement, le Théâtre aux Mains Nues met à disposition une partie de ces espaces pour des équipes artistiques en cours de création. Un accueil technique est également possible sur demande de l'équipe artistique.

Il est par ailleurs proposé et conseillé aux compagnies qui le souhaitent, et qui en font la demande expresse, d'organiser une présentation de leur travail auprès des professionnels à l'issue de la résidence.

Ces présentations ne sont pas incluses dans notre programmation et n'apparaîtront pas sur nos supports de communication. Nous pouvons néanmoins communiquer, à la demande de la compagnie, auprès de notre réseau professionnel via les réseaux sociaux. Nous pourrions également partager notre base de données de professionnels avec les compagnies qui le souhaite.

Afin de préparer cette sortie de résidence, un accueil de régie pourra être assuré si la compagnie en fait la demande.

Les résidences au Théâtre aux Mains Nues sont des mises à disposition à titre gratuit du plateau, elles n'incluent aucune forme de soutien financier au projet. Les frais éventuels de déplacement et de logement des artistes ainsi que les salaires doivent en totalité être pris en charge par la compagnie.

**Afin de répondre aux besoins à différents moments du processus de création, le Théâtre aux Mains Nues propose deux types d'appels à projets par an.**

## Résidence de recherche

Premier appel à projet

Ouverture des candidatures : fin juin 2016

Accueil en résidence : entre mai et septembre 2017

Clôture des candidatures : 31 août 2016

Annnonce des projets retenus : 30 septembre 2016

## Résidence de création, reprise et/ou diffusion

Deuxième appel à projet

Ouverture des candidatures : février 2017

Accueil en résidence : entre octobre 2017 et avril 2018

Clôture des candidatures : 31 mars 2017

Annnonce des projets retenus : 30 avril 2017

# Les résidences

Le Théâtre aux Mains Nues définit les différents types d'accueil en résidence en fonction de l'étape du processus de création :

- Sont considérés comme répondant au premier appel à projet des résidences dites de recherche.
- Sont considérés comme répondant au second appel à projet des résidences dites de création, de reprise ou de diffusion.

## ***La résidence de recherche (appel à projet du mois de juin)***

Elle s'adresse aux porteurs de projets qui en sont aux prémices de leurs créations, à ceux qui ont besoin de temps et d'un espace de travail pour constituer leurs équipes, définir une ligne de jeu, tester des intentions scénographiques, faire des essais de matériaux ou de matières, construire la dramaturgie, réaliser les premières répétitions au plateau avec leurs équipes, etc.

## ***La résidence de création (appel à projet du mois de février)***

Elle s'adresse aux compagnies qui ont besoin de temps et d'un plateau pour finaliser leurs créations, qui souhaitent faire leurs dernières répétitions pour achever la création, réaliser la création lumière, etc. Une sortie de résidence pourra être envisagée à l'issue de ce temps de temps de travail.

## ***La résidence de diffusion (appel à projet du mois de février)***

La résidence de diffusion s'adresse aux porteurs de projets dont le spectacle est déjà créé. Elle a vocation à organiser une ou plusieurs présentations aux professionnels pour lancer la diffusion du spectacle.

## ***La résidence de reprise (appel à projet du mois de février)***

Les compagnies souhaitant être accueillies pour une résidence de reprise doivent présenter un projet abouti ayant déjà fait l'objet d'au moins une représentation au public. Ce dispositif permet d'adapter la création à de nouveaux lieux de représentation et/ou à une nouvelle équipe artistique.

## LES ESPACES

Les compagnies ou artistes retenus pour cet accompagnement disposeront

- d'un plateau équipé (liste du matériel en annexe)
- d'un éventuel accueil technique (sur demande)

Les fiches techniques des DEUX PLATEAUX sont à télécharger sur le site du Théâtre aux Mains Nues

ATTENTION: les plateaux du TMN ont des caractéristiques techniques différentes, nous conseillons donc vivement aux compagnies de lire les deux fiches techniques avant de faire leur demande et si nécessaire de spécifier dans quelle salle ils souhaitent faire leur résidence

## LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront sélectionnés sur la qualité des dossiers de création et sur l'adéquation entre le type de projet présenté et la ligne artistique défendue par le Théâtre aux Mains Nues.

Les porteurs de projets qui le souhaitent pourront demander un entretien au directeur.

## LES PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire complété (à télécharger sur le site en fonction de la résidence demandée)
- Curriculum Vitae du porteur de projet
- Dossier artistique de la création

# Prochain appel à projet

## *Pour la période*

D'octobre 2017 à avril 2018

## *Durée*

Selon leur besoin et nos capacités d'accueil, les compagnies seront accueillies sur une durée pouvant aller de une à quatre semaines.

## *Envoi des candidatures*

Jusqu'au 31 mars par mail à l'adresse : [contact.tmn@wanadoo.fr](mailto:contact.tmn@wanadoo.fr)

